



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 344 - décembre 2017

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialesdesfemmesfrance.org/>

Facebook ; www.facebook.com/marchemondialesdesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - Solidarité : Pensez au réseau des lesbiennes dépassent les frontières - Page 2
- 2 - Toulouse : création des Alda's, deux réseaux de solidarité avec les réfugié-es - Page
- 3 - La bibliothèque Marguerite Durand ne sera pas expulsée ! - Agathe Ranc - nouvelobs.com - Page 3
- 4 - Irak : Vers une légalisation du mariage pour les fillettes à peine pubères ? - 20mn.fr - Page 3
- 5 - Vous avez dit grande cause nationale ? - 100 féministes - Page 4
- 6 - Face aux violences sexuelles, des actes plutôt que des paroles - Lorraine Questiaux, CNDF, Suzy Rotjman, Porte-Parole Collectif National Droits des Femmes - Page 5
- 7 - Macron, président féministe ? - libé.fr - Réjane Sénac, Directrice recherche CNRS Centre recherches politiques Sciences-Po-Cevipof - Maxime Forest, Chercheur associé au Cevipof - Page 7
- 8 - Résidence alternée : changer les hommes et non changer la loi - Zéromacho - Page 8
- 9 - Garde alternée automatique : danger ! Écrivez aux député.es - CNDF, Osez le féminisme - Page 8
- 10 - Proposition de loi n°307 relative à la résidence de l'enfant en cas de séparation des parents : Une proposition de loi inutile et dangereuse - ECVF - Page 9
- 11 - Tribune : Appliquer la loi sur la prostitution, c'est lutter contre le harcèlement sexuel" : Par les 62 associations du collectif [Abolition 2012](#) - Page 10
- 12 - Femmes, VIH et sexualités : au Planning on en parle ! - Page 11
- 13 - Rengaines et radotages à propos de la lutte contre le harcèlement - martine-storti.fr - Page 12
- 14 - (re)Découvrez toutes les propositions du Collectif Sangs Mêlés - Page 13
- 15 - Les affranchies de la mixité - Emmanuelle Peyret - Page 13
- 16 - Souvenez-vous, résistez, ne cédez pas ! - Andrea Dworkin - Page 15
- 17 - Permanence d'accueil et d'écoute à la Maison des Femmes de Paris - Page 20
- 18 - Table-ronde : Les hommes et l'égalité femmes/hommes - Laboratoire de l'Égalité - 5 décembre
- 19 - Films «Exotic World» and «The Burlesque Revival» de Red Tremmel, suivi de «Legends, the Living Art of Risqué» de Marie Baronnet - Centre audiovisuel Simone de Beauvoir - 5 décembre
- 20 - Commémoration du massacre anti-féministe de Montréal il y a 28 ans - Encore féministes ! - Paris - 6 décembre - Page 21
- 21 - Concours d'éloquence sur le thème «Droits de l'Homme» : une expression du XVIII^e siècle - Droits humains pour tou-tes, Mairie de Paris, Haut Conseil Egalité entre femmes et hommes - 9 décembre
- 22 - Caféministe #8 avec Emma "Le privé est politique !" - Les Effronté-e-s - Paris - 9 décembre
- 23 - Solidarité avec les grévistes de l'Holiday Inn de Clichy, c'est au théâtre qu'ça se passe !! - Paris - 10 décembre - Page 22
- 24 - Atelier - rencontre «Face aux violences sexistes, oser porter plainte !» - Maison des Femmes de Paris - 11 décembre - Page 23
- 25 - Théâtre : Depuis l'aube, ode au clitoris » - Fontenay-sous-Bois - 19 décembre à 14h30 et 19h30 - Page 23
- 26 - Radio : Le programme de décembre 2017 de l'émission Femmes libres - Page 24

SOLIDARITÉ - MOBILISATION

1 - Solidarité : Pensez au réseau des lesbiennes Dépassent les Frontières.

Elles sont de plus en plus nombreuses à se tourner vers le réseau (141 à ce jour dont 79 ont obtenu leur statut de réfugiée par l'OFPRA ou à la CNDA).

Les besoins sont toujours là : débloquer des questions de logement, assurer des séances de psy, payer des avocates, régler les questions de transport, en particulier pour celles qui sont envoyées en foyer (CADA) loin de Paris et qui ont envie d'être là à chaque permanence mensuelle du réseau, pour briser leur isolement, et tant d'autres choses encore !

Vos chèques sont les bienvenus. Adressez les à CQFD (Les Lesbiennes Dépassent les Frontières), 37 avenue Pasteur , 93100 Montreuil.

Une attestation fiscale vous sera adressée en début d'année 2018. Solidairement, lesbiennesdepassentfrontieres@gmail.com : Permanence chaque 3^e samedi du mois à 17h à la Maison des Femmes de Paris, 163, rue de Charenton à Paris 75012.

2 - Toulouse : création des Alda's, deux réseaux de solidarité avec les réfugié-es

« Elles ont quitté leur pays pour fuir la haine, le mariage forcé, la vie dans la peau d'une autre, l'exclusion, la violence et parfois la mort. Leur apporter notre soutien ici et maintenant est la vocation d'Alda ». En mai dernier, le Printemps lesbien 2017 a invité le formidable réseau «Les lesbiennes dépassent les frontières», réseau de solidarité autour des lesbiennes réfugiées en région parisienne, rencontre particulièrement forte et émouvante qui a boosté l'idée déjà là de créer un réseau-sœur à Toulouse. C'est chose faite 6 mois plus tard. Alda connaît déjà cinq lesbiennes exilées à Toulouse, toutes venant de pays d'Afrique de l'Ouest.

Le 25 novembre, une collecte a été organisée lors de la présentation d'Alda à la dernière fête de Folles Saisons, qui est partie prenante d'Alda, ainsi que Bagdam.

Message d'Alda : « « Merci à toutes celles qui sont venues nous rencontrer pour soutenir le réseau en demandant des renseignements, en faisant des dons, des propositions d'aide... Nous avons collecté 575 € !!!! Merci pour l'accueil et cette fête formidable ! Tout ça fait chaud au cœur, cette chaleur et solidarité lesbiennes si précieuses. Merci.

Cet argent va servir entre autres à payer une partie des billets de train pour les rendez-vous à l'Ofpra à Paris, moments décisifs dans les demandes d'asile. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant !

Si vous connaissez d'autres lesbiennes qui ont envie d'aider ponctuellement, ou d'envoyer de l'argent, donnez cette adresse mail : reseau.alda@yahoo.com. Si vous avez un compte facebook, "liker" la page d'Alda, ALDA - Lesbiennes réfugiées cela permet de gagner en légitimité vis-à-vis de l'administration, c'est important. Vive la solidarité lesbienne et encore merci !

3 - La bibliothèque Marguerite Durand ne sera pas expulsée ! - Agathe Ranc - nouvelobs.com

Le "funeste projet" est donc mis en terre. La bibliothèque de l'histoire des femmes et du féminisme Marguerite-Durand ne déménagera pas, comme le souhaitait la mairie de Paris, dans les murs de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP). Elle restera sur sa mezzanine de la médiathèque Jean-Pierre-Melville, dans le 13^e arrondissement de la capitale.

Bruno Julliard, premier adjoint à la maire de Paris en charge de la Culture, l'a fait savoir lundi 4 décembre par courrier au collectif BMD, qui luttait contre ce projet de déménagement prévu pour 2018.

INTERNATIONAL

4 - Irak: Vers une légalisation du mariage pour les fillettes à peine pubères ? - 20mn.fr

Vers une légalisation du « viol des enfants » en Irak ? Une proposition de loi autorisant en Irak le mariage de fillettes à peine pubères, suscite une vive indignation chez ses détracteurs.

Le 31 octobre, des députés chiites conservateurs ont proposé d'amender la loi sur le statut personnel de 1959 interdisant le mariage avant 18 ans. Ce texte, adopté peu après la chute de la monarchie, retirait surtout des mains des hommes de religion le droit de la famille pour le remettre à des tribunaux de l'Etat.

Colère sur les réseaux sociaux et dans la rue : C'est sur ce point précisément que la récente proposition de loi entend revenir. Elle stipule qu'« un mariage peut être contracté (...) par toute personne autorisée à se marier selon les décisions des juristes du courant religieux (chiite ou sunnite) à laquelle elle appartient ».

Avec ce texte, explique le député indépendant Faiq al-Cheikh, membre de la Commission des lois, « l'avis des oulémas chiites et sunnites sera contraignant pour les juges ». Or, cet avis « au cours de l'histoire a permis de marier des fillettes depuis l'âge de neuf ans et les juges se retrouveront à autoriser cela », s'alarme ce député libéral.

Pour autoriser le mariage de filles pubères, certains théologiens musulmans s'appuient sur le fait que selon la tradition, le prophète Mahomet a épousé Aïcha alors qu'elle avait neuf ans. « Neuf ans », c'est l'âge qu'ont retenu les réseaux sociaux, inondés par une pluie de critiques et de caricatures, oscillant entre indignation sincère et humour noir cinglant. Et dans la rue, la colère est la même.

« On assassine l'innocence des enfants » : « C'est une loi digne du (groupe jihadiste) Etat islamique qui donne une couverture légale au viol des enfants », s'emporte par exemple Hadi Abbas, militaire à la retraite rencontré dans sa ville de Kout, au sud de Bagdad. « On assassine l'innocence des enfants », renchérit Ali Lefta, professeur de 40 ans à Bassora, grande ville portuaire du sud, avec cette proposition de loi, qui n'est que la dernière d'« une série de lois débiles. Le député Ammar Toama, chef des parlementaires du parti islamiste chiite Fadila, à l'initiative de l'amendement, se défend de vouloir marier des fillettes. La proposition de loi « ne contient aucune mention d'âge et stipule que (la future épouse) doit être pubère et en état de décider et après avoir obtenu l'accord de son tuteur et d'un juge », dit-il.

Son projet a pourtant déjà suscité une levée de boucliers de plusieurs chancelleries étrangères et de la mission des Nations unies en Irak (UNAMI). « Il y a un besoin crucial de stratégies légales et institutionnelles pour éliminer les discriminations contre les femmes et les fillettes en Irak », affirme par exemple cette dernière. L'UNAMI rappelle en outre que la loi sur le statut personnel est « régulièrement dénoncée » par l'ONU et d'autres.

Selon la Constitution irakienne, les citoyens doivent déclarer leur appartenance religieuse lors de démarches concernant le statut personnel. Les chiites se marient ou héritent, par exemple, selon les termes juridiques qui leur sont propres, tandis que les sunnites ont des dispositions différentes.

« Les islamistes veulent nous ramener au Moyen-Age » : Pour le député Toama, certaines « contreviennent sur certains points à la charia telle que nous la voyons dans notre courant de l'islam ». Et il y a des gens « religieux et pratiquants qui veulent un statut personnel qui correspond à leur croyance ». Pas de quoi convaincre Safia Mohssen, institutrice et mère de trois fillettes, dans la province de Wassit, qui dit ne plus comprendre les priorités des parlementaires.

« Nous avons la guerre, des crises, le chômage et notre Parlement est occupé avec des lois qui violent les droits des enfants ! », dit-elle. « Les islamistes veulent nous ramener au Moyen-Age ». Si cette loi passe, ce sera « une catastrophe », prévient Hanae Adour, qui dirige l'ONG Al-Amal.

Pour la députée Majeda al-Tamimi, « il faut penser à la scolarité des fillettes, pas à leur mariage ». Si jamais le texte est soumis au vote, elle sait déjà ce qu'elle fera : « je voterai contre, le pays n'a pas besoin d'une telle loi et beaucoup de députés s'y opposeront », assure-t-elle. Mais que la loi passe ou pas soucie peu Oum Mohammed, elle-même mariée à 14 ans dans la province rurale et conservatrice de Zi Qar. « Le mariage, c'est une histoire entre deux familles. Elles seules savent quand leur fille atteint la puberté et à quel âge elle peut se marier », affirme cette Irakienne de 65 ans.

TEXTES

5 - Vous avez dit grande cause nationale ? - 100 féministes

Le samedi 25 novembre, Emmanuel Macron l'a juré, les femmes seront bien la grande cause nationale de son quinquennat. Il a également annoncé son plan d'action pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Un discours qui se voulait symboliquement fort et promet plusieurs mesures nouvelles, telles 10 unités de psycho-traumatologie dans les centres hospitaliers ou l'augmentation des délais de prescription pour les mineur.e.s, et reprend également des mesures existantes comme la formation des professionnel.le.s (inscrite dans la loi depuis 2014), l'interrogation des pratiques des professionnel.le.s de santé (protocole du 5 novembre 2014) ou l'arrêt des bus de nuit à la demande (juillet 2015).

Sauf que ces mesures ne sont accompagnées d'aucun financement supplémentaire. Le budget du secrétariat d'Etat sera « sanctuarisé à son plus haut niveau », 30 millions d'euros. En 2017 il était de 29,81 millions d'euros. Les féministes mesurent l'effort sans précédent ...

Les crédits interministériels dédiés à l'égalité femmes - hommes passent de 400 millions à 420 millions. Bonne nouvelle! Mais là encore, il y a un loup : seuls 15 % de ces crédits sont consacrés à la lutte contre les violences. Ajoutons que les 20 millions supplémentaires reprennent des actions qui sont déjà effectuées, qui seront désormais labellisées égalité F-H. Il s'agit donc bien d'un tour de passe-passe budgétaire. Aucune augmentation du budget dédié aux droits des femmes ni aux violences, des annonces non financées. C'est ce qui s'appelle une opération de communication. Comment peut-on se contenter de si peu face à la réalité des violences infligées aux femmes dans notre pays ? 93 000 femmes adultes victimes chaque année de viol et de tentative de viol, 220 000 victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, 550 000 victimes d'agressions sexuelles par an...

Deuxième angle mort, le travail. 25 % des agressions sexuelles ont lieu au travail, où les rapports de domination se cumulent avec le lien de subordination et le risque de perdre son emploi pour les victimes qui auraient le courage de briser le silence. Les syndicats et les associations proposent des mesures à intégrer dans la loi, pour sanctionner les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations de prévention et pour protéger les femmes victimes de violences. Ajoutons que le gouvernement supprime avec ses ordonnances les seuls outils de prévention au travail, les CHSCT. Au niveau international, nous avons réussi à imposer à l'ordre du jour de l'Organisation Internationale du Travail en juin prochain l'examen d'une norme contre les violences et le harcèlement. Le contenu et la portée de cette norme dépendront de la position des Etats, aussi est-il regrettable qu'Emmanuel Macron n'en ait pas dit un mot samedi... Ce d'autant que pour l'instant, la position de la France est... étonnante : elle refuse que les violences fondées sur le genre soient identifiées spécifiquement dans cette norme.

Mais, que l'on se rassure, il y aura une session de rattrapage. Emmanuel Macron l'a dit, il s'agit de premières annonces. Et heureusement parce qu'aujourd'hui le compte n'y est pas, face à l'ampleur des violences sexistes et sexuelles.

D'ici là, nous exhortons le gouvernement à revoir sa copie et à prendre en compte, sans anathème,

chantage ou pression sur aucune d'entre nous, les critiques des féministes. Nous demandons une augmentation budgétaire au moins équivalente à ce que l'Espagne a débloqué - à savoir 1 milliard sur 5 ans - associé à une loi-cadre contre les violences permettant notamment de transposer dans le droit français la Convention d'Istanbul. Le respect du débat démocratique impose que l'on accepte, surtout sur un sujet si important, que ces annonces soient passées au crible, vérifiées, confrontées à la réalité et dénoncées pour ce qu'elles sont : très en-deçà de l'enjeu et de l'urgence.

Signataires : Ludmila Acone, historienne ; Sihame Assbague, journaliste et militante ; Ana Azaria, présidente de Femmes Egalité, Anne Baltazar, syndicaliste ; Christine Bard, historienne ; Marie Noëlle Bas, présidente des Chiennes de Gardes ; Françoise Basch, professeur émérite à l'université Denis Diderot ; Francine Bavay, présidente de SOS femmes alternative, Centre Flora Tristan ; Delphine Beauvois, auteure de littérature de jeunesse ; Maude Beckers, avocate ; Fatima Benomar, co-porte-parole des effronté-e-s ; Savine Bernard, avocate ; Eric Beynel, co porte-parole de Solidaires ; Gérard Biard, président de Zero Macho ; Agnès Bihl, chanteuse ; Sophie Binet, pilote du collectif Femmes mixité de la CGT ; Catherine Bloch-London, militante féministe altermondialiste ; Rita Bonheur, présidente de l'Union des Femmes de Martinique ; Emmanuelle Boussard Verrechia, avocate ; Michel Bozon, sociologue ; Geneviève Brissac, écrivaine ; Marie-Laure Brival, gynécologue-obstétricienne, cheffe de service Maternité des Lilas ; Carole Cano, syndicaliste CFE-CGC ; Pascale Carayon, féministe ; Coline Cardi, sociologue ; Marie -France Casalis, porte-parole du Collectif Féministe Contre le Viol ; Marie Cervetti, militante féministe ; Carole Chotil Rosa, militante féministe ; Annick Coupé, syndicaliste et altermondialiste ; Madeline Da Silva, militante féministe et des droits de l'enfant ; Saïd Darwane, Conseiller national UNSA ; Michèle Dayras, Présidente de S.O.S. Sexisme ; Laurence De Cock, historienne ; Caroline De Haas, militante féministe ;Christine Delphy, sociologue ; Monique Dental, présidente du Réseau Féministe « Ruptures » ; Héloïse Duché, militante féministe ; Sylvia Duverger, blog Féministes en tous genres ; Eric Fassin, sociologue ; Christine Fauré, historienne ; Aude Fiévet, Le Monde à travers un Regard ; Léa Filoche, militante féministe ; Geneviève Fraisse, philosophe ; Jean Gadrey, économiste ; Nicole Gadrey, sociologue ; Valérie Ganne, journaliste, auteure ; Sigrid Gérardin, secrétaire nationale de la FSU ; Cécile Gondard Lalanne, co porte-parole de Solidaires ; Clara Gonzales, initiatrice du « O6 anti relou » ; Bernadette Groison, secrétaire Générale de la FSU ; Véronique Haché, directrice Générale d'Autolib et de Velib métropole ; Anais Haddad, co-présidente des effronté-e-s ; Clémence Helfter, dirigeante de l'UGICT-CGT en charge de l'égalité F-H ; Alice Heyligers, ancienne militante du MLF ; Helena Hirata, sociologue ; Violaine Husson, responsable des questions de genre à la Cimade ; Clara Jaboulay, présidente de l'Union Nationale Lycéenne ; Marie-Anne Juricic, auteure, Sociologue ; Danièle Kergoat, sociologue ; Annie Lahmer, féministe ; Mathilde Larrere, historienne ; Sandra Laugier, philosophe ; Lila Le Bas, présidente de l'UNEF ; Yannick Le Quentrec, sociologue ; Élisabeth Leininger, psychopraticienne ; Séverine Lemièrre, économiste ; Elliot Lepers, chef d'entreprise ; Florence Lhote, présidente de L'Association Entraide et Mouvement des Femmes ; Sylvie Liziard, Secrétaire nationale UNSA ; Raphaëlle Manière, délégation droit des femmes du CESE ; Marie-Thérèse Martinelli, Marche Mondiale des Femmes ; Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT ; Christiane Marty, Fondation Copernic ;Maia Mazaurette, journaliste ; Dominique Meda, sociologue ; Mar Merita Blat, militante féministe ; Florence Monteyraud, Encore Féministes Tania Mouraud, artiste plasticienne ; Solmaz Ozdemir, Skb France ; Birthe Pedersen, présidente d'ActionAid France - Peuples Solidaires ; Sophie Pochic, sociologue ; Claire Poursin, co-présidente des effronté-e-s ; Soudeh Rad, militante féministe ; Raphaëlle Remy Leleu, porte-parole d'Osez Le Féminisme ; Sabine Reynosa, collectif Femmes mixité CGT ; Florence Rochefort, historienne ; Marie-Sabine Roger, auteure ; Suzy Rojtman, porte-parole du Comité National du Droit des Femmes ; Roselyne Rollier, présidente de la Maison des Femmes - Thérèse Clerc ; Laure Salmona, co-fondatrice du collectif Féministes contre le cyberharcèlement et co-initiatrice de #SoyezauRDV ; Muriel Salmona, présidente de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie ; Zeynep Saygi, Association Citoyenne des Originaires de Turquie ; Sybille Schweier, sociologue ; Geneviève Sellier, professeure émérite à l'université Bordeaux Montaigne ; Réjane Senac, politiste ; Rachel Silvera, économiste ; Charlotte Soullary, cofondatrice de Chair collaboratrice ; Isabelle Thieuleux, Cndf ; Loïc Trabut, Chercheur à l'Institut National d'études démographiques ; Françoise Traverso, présidente de l'Association Internationale des Droits de l'Homme ; Elodie Tuillon-Hibon, avocate ; Céline Verzeletti, secrétaire confédérale de la CGT ; Françoise Vouillot, psychologue.

6 - Face aux violences sexuelles, des actes plutôt que des paroles - Lorraine Questiaux, CNDP, Suzy Rotjman, Porte-Parole Collectif National Droits des Femmes

Le 25 novembre, le président de la République a choisi l'allocution officielle - une première - pour répondre au raz-de-marée provoqué par la formidable explosion de la parole des femmes en Occident, dénonçant l'omniprésence persistante des violences sexistes et sexuelles. Une parole présidentielle forte, inédite et émouvante. Une parole qui fait naître une espérance : celle d'une ferme volonté politique pour éradiquer enfin ces violences.

Nous avons examiné avec attention les mesures annoncées par Emmanuel Macron. Certaines sont de réelles avancées, comme la sensibilisation des parents et des enseignant.es sur le cyberharcèlement et les ravages liés à la pornographie. Ou encore l'âge minimum en dessous duquel le problème du consentement à une relation sexuelle ne puisse même pas être posé.

D'autres, risquent de rater leur cible par inefficacité comme l'élargissement de la compétence du CSA à Internet et aux jeux vidéo. Celui-ci régule déjà les contenus télévisuels où fleurissent, dans les clips diffusés, des violences sexistes. Il faudrait sans doute explorer d'autres pistes, comme celles de poursuivre l'industrie pornographique pour proxénétisme, qui tire profit de la prostitution d'autrui.

Dans le même ordre d'idée, à quoi sert de demander aux publicitaires de mener une «réflexion approfondie», alors que le constat de sexisme a déjà été noté dans au moins deux rapports. Il est temps d'agir !

Faciliter les démarches des victimes : D'autres mesures ne sont pas vraiment nouvelles. La formation des professionnel.le.s est obligatoire depuis la loi du 4 août 2014. L'arrêt des bus de nuit à la demande date du «plan transport» de juillet 2015, initié par Pascale Boistard. Nantes le fait déjà, d'autres villes le testent. L'allongement des délais de prescription des viols sur mineur.e.s à trente ans après la majorité était déjà préconisé dans un rapport rendu le 10 avril 2017 par l'ex-animatrice et romancière Flavie Flament, missionnée par Laurence Rossignol.

Le fait de mettre en place dans les unités médico-judiciaires un système de recueil de preuves sans dépôt de plainte, afin de faciliter les démarches des victimes, de leur permettre de déposer plainte dans les centres d'hébergement, figure dans le protocole national remis par les trois médecins missionnés en novembre 2014 à Marisol Touraine et Pascale Boistard.

Emmanuel Macron veut accorder une «attention toute particulière aux femmes migrantes» qui demandent le droit d'asile, fuyant ainsi l'excision. Il n'y a là aucun progrès réel puisqu'un arrêt du Conseil d'Etat du 21 décembre 2012 reconnaît aux enfants et adolescentes «non mutilées» le droit d'asile.

Le Président veut créer un «délict d'outrage sexiste» pour réprimer le «harcèlement de rue». Il existe déjà une contravention pour «injure sexiste dans l'espace public», créée le 3 août 2017, qui ne semble pas vraiment être appliquée.

Certaines mesures qui tendent vers une «ubérisation high-tech» de l'aide aux victimes (comme cette application pour lutter contre le cyber harcèlement et signalement en ligne) risquent même d'être contre-productives. Les victimes ont besoin d'un contact humain de la part de professionnelles formées. Rien ne pourra se faire sans la création de postes dans la police, la gendarmerie, la justice.

Hôpitaux sous pression financière : La création de dix unités pilote de psycho-traumatologie dans les hôpitaux est une mesure positive, mais comment sera-t-elle budgétée alors que les hôpitaux sont sous une pression financière constante ? Idem pour le remboursement prévu par la Sécurité sociale.

Emmanuel Macron a laissé des zones d'ombre : pas de mesures pour lutter contre les violences au travail. Quid de la protection de l'emploi des femmes victimes, comme en Espagne ? Ou de l'intégration des violences sexistes et sexuelles au travail dans le programme annuel de prévention ?

Quid de la transposition, obligatoire, dans le droit français des mesures de la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ratifiée par la France en 2014 ? La France est en retard sur nombre d'obligations : par exemple, les refuges appropriés sont «en nombre suffisant», l'interdiction des modes alternatifs de résolution des conflits, «y compris la médiation» ou encore sur le fait qu'une ordonnance de protection puisse concerner «les victimes de toutes les formes de violences».

Nous attendions beaucoup plus : Alors comment ne pas être frappé.e.s par le paradoxe entre la parole (les deux mots *me too*) puissante, presque subversive, de nous toutes, femmes, et la parole politique, certes prolixe, lyrique, patinée, mais malheureusement sans portée fondamentale à la mesure de l'enjeu.

Nous attendions beaucoup plus que des mesures déjà programmées ! L'Espagne a adopté en 2004 une «loi organique contre la violence de genre», qui couvre tous les «aspects» de la solidarité avec les femmes victimes de violences. Nous avons besoin d'une telle loi-cadre. Les féministes organisatrices de la manifestation du 25 novembre ont demandé dans ce sens un rendez-vous au président de la République. Elles attendent d'être reçues.

7 - **Macron, président féministe ?** - libé.fr - Réjane Sénac, Directrice recherche CNRS Centre recherches politiques Sciences-Po-Cevipof - Maxime Forest, Chercheur associé au Cevipof

Le discours du président de la République à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence envers les femmes et du lancement de la grande cause du quinquennat incarne-t-il une modernité politique ? Au-delà de la fidélité à un engagement de campagne, la modernité semble résider dans le fait de poser l'acte fondateur d'une nouvelle approche des politiques d'égalité et de lutte contre les violences, mobilisant tous les leviers de l'État.

Dissipé l'effet de séduction propre à la geste présidentielle ainsi qu'à l'importance symbolique de cette dénonciation solennelle des violences sexistes et sexuelles par le chef de l'État, ce discours mérite que l'on s'y arrête sur le fond. S'il est essentiel de relever, comme le font féministes et universitaires, la contradiction entre l'ambition affichée et l'absence de moyens nouveaux pour renforcer le plus petit budget de l'action publique, ce discours pose aussi la question du sens politique donné à l'égalité femmes-hommes.

«*Restaurer*» la dignité des victimes et celle de la France : En dépit de quelques emprunts au vocabulaire féministe, le Président est pourtant loin de concevoir la société comme étant construite de manière systémique par des rapports sociaux de sexe, mais aussi de classe et de «race», profondément inégalitaires.

Evoquant les travaux de l'anthropologue Françoise Héritier, il affirme certes que ce qui fonde la domination masculine étant «construit, nous pouvons le déconstruire». Pour autant, en s'inscrivant d'abord dans le registre de l'émotion puis dans celui des valeurs, le Président renoue avec ce qui est une défense d'une France idéalisée qui doit rester exemplaire. Ainsi, s'il convient d'être «sans faiblesse, [c'est] parce qu'il en va des valeurs et de l'idée même que nous nous faisons de notre République».

Au cœur du discours présidentiel, les violences faites aux femmes constitueraient une «part maudite», qui «dit trop d'une société qui n'est pas notre pays, qui n'est pas notre République». Son diagnostic ne porte pas sur les verrous historiques et philosophiques, au cœur même de la République, et qui ne lui permettent pas de penser et de traiter les femmes comme des citoyennes à part entière.

Son constat est celui d'une République dévoyée, dont la promesse d'égalité est entachée par les auteurs de violences. Cette concentration sur la responsabilité individuelle empêche de voir et de dénoncer le rôle d'un universalisme, conçu comme exclusivement masculin depuis la fondation de la République française (jusque dans sa langue), dans la reproduction des inégalités et des discriminations envers les femmes. L'impunité des violences sexistes et sexuelles en est un symptôme. Le Président se situe ainsi sur le registre moral pour exprimer «la honte» envers cette «part maudite», et en appeler à la «restauration» de la dignité des victimes, de la République et, partant, de la France. L'enjeu est alors de protéger de la corruption notre «trésor républicain».

Préserver la «civilité républicaine» et la différence entre les sexes

Il s'agit donc d'un programme de restauration de la pureté d'un régime politique et d'une société, qui tranche singulièrement avec l'ambition transformatrice d'ordinaire affichée par le Président. Il a pour but et pour moyen la préservation du mythe d'une République française égalitaire. Préserver ce mythe, c'est aussi dénoncer le «tourbillon» des révélations de violences sexuelles comme faisant courir le risque de passer d'une «société de l'oubli à une société de la délation généralisée», une société «où chaque rapport entre un homme et une femme devient suspect d'une domination». C'est s'enorgueillir que «nous ne soyons pas une société puritaine, une de ces sociétés dont l'histoire même a irrigué une autre forme d'inégalité ou de séparation». C'est ainsi discréditer le questionnement sur les conditions de possibilité de relations femmes-hommes égalitaires, dans les sphères publique et privée, au motif qu'il caractériserait des sociétés de défiance souillées par un héritage de ségrégation et de racisme institutionnalisé (les États-Unis ?), dont on doit comprendre

que la France est exempte. C'est faire de «la civilité», «notre force, ce qui tient notre République», un enjeu supérieur dans l'ordre politique à la «justice» et au droit qui sont seulement associés à un devoir à accomplir.

Le discours prononcé à l'Élysée le 25 novembre, avec toute la solennité requise par l'ampleur des inégalités, discriminations et violences envers les femmes, rompt avec le credo transformateur revendiqué par le président de la République. Il porte en effet une vision empathique et morale, soucieuse de restaurer des principes républicains présentés comme bafoués, mais purs. En accusant les individus de ne pas être à la hauteur de ces principes, le Président exonère la France d'hier et d'aujourd'hui des questionnements sur les conditions d'impossibilité de l'égalité. C'est pourquoi ce discours daté ne fera pas date pour transformer en profondeur la société française afin que de mythe, l'égalité devienne une réalité.

8 - Résidence alternée : changer les hommes et non changer la loi - Zéromacho

Une proposition de loi sur la résidence alternée des enfants obligatoire en cas de séparation des parents est soumise à l'Assemblée nationale le 30 novembre. Selon Zéromacho, elle est dangereuse, et ne peut que nuire à l'égalité des femmes et des hommes.

Comme l'a montré un rapport de la Direction des Affaires civiles et du sceau, ainsi que de la Direction générale de la Cohésion sociale, 93,4 % des décisions rendues par les juges aux affaires familiales en 2014 étaient conformes à la demande des pères. Seuls 2 pères sur 10 demandent la résidence alternée, et ils l'obtiennent dans plus de 9 cas sur 10. Pourquoi cette urgence à proposer une nouvelle loi ? Où sont les centaines de milliers d'hommes prétendument victimes de la justice ? La réalité est que les hommes ne demandent pas la garde de leurs enfants, pas plus qu'ils ne s'investissent pleinement dans les tâches ménagères et parentales. Selon les statistiques de l'INSEE, les femmes consacrent chaque jour en moyenne 3 h 26 aux tâches ménagères, et les hommes seulement 2 h.

Le problème n'a rien à voir avec la justice : il est lié à la domination masculine. Depuis des années, des groupes masculinistes font pression pour une proposition de loi rendant obligatoire la garde alternée. La jurisprudence, dans l'affaire Serge Charnay, agresseur se présentant comme un père éploré, est pourtant suffisante.

Quand la justice refuse des demandes des pères, il s'agit d'une infime minorité des cas, et qui s'expliquent aisément. En France, 1 femme sur 10 est victime de violences conjugales ; celles-ci ne s'arrêtent pas avec la séparation ; au contraire, cette période est particulièrement dangereuse pour ces femmes, car l'agresseur tente à tout prix de maintenir son emprise.

Faut-il accorder systématiquement à ces hommes et pères violents une résidence alternée des enfants ? Va-t-on, pour complaire à quelques hommes, mettre en danger des milliers de femmes et d'enfants ?

Pour Zéromacho, cette loi ne profitera qu'aux masculinistes et aux auteurs de violences. Pour atteindre l'égalité parentale, c'est les hommes qu'il faut changer. Pas la loi.

Fondé en 2011, Zéromacho, réseau international d'hommes, groupe les signataires d'un manifeste contre le système prostitueur et pour l'égalité femmes-hommes.

9 - Garde alternée automatique : danger ! Écrivez aux député.e.s - CNDF, Osez le féminisme

Une proposition de loi Modem propose de réformer les principes appliqués en cas de résidence alternée, dans un calendrier législatif très resserré, faisant fi de la complexité de ce débat et des analyses des associations de protection des droits des femmes et des enfants.

Osez le Féminisme ! et le Collectif National pour les Droits des Femmes vous proposent d'adapter et d'envoyer le courrier ci-dessous à votre député.e. De nombreuses associations et collectifs s'opposent également à cette proposition de loi.

« Madame / Monsieur la / le député.e, Ce jeudi 30 novembre vous allez examiner dans l'hémicycle la Proposition de Loi Modem de M. Philippe Latombe, proposant de réformer les principes appliqués en cas de résidence alternée.

Habitant.e de - la ville - je réside dans votre circonscription et tient à vous alerter sur le caractère éminemment dangereux de cette proposition, avant que vous ne portiez nos voix à l'Assemblée. Cette proposition de loi veut faire de la résidence alternée le principe général :

- C'est méconnaître l'intérêt supérieur de l'enfant : en rendant la résidence alternée automatique, il ne sera plus possible pour le juge de personnaliser sa décision en fonction de l'âge, du développement, du lien entretenu avec chacun des parents et éventuellement de la volonté du ou des enfants.

- C'est méconnaître aussi totalement les mécanismes (multiples) des violences faites aux femmes et le système d'emprise sous lequel on les oblige à vivre quand on les force à revoir fréquemment leur ex conjoint. Un conjoint violent n'est jamais un bon père.

Surtout, la loi va créer une distorsion économique grave en défaveur des femmes. Le dispositif prévoit un chamboulement de la fiscalité et de l'aide sociale : le rapport de la Délégation des Droits des Femmes de l'Assemblée nationale du 7 mai 2014 indiquait que la résidence au domicile de chacun des parents n'influera pas sur la répartition effective des temps passés au domicile de chacun des parents. Il n'y aura donc pas de garantie d'égale répartition entre les deux parents.

Aussi avec ce principe, l'enfant doit être inscrit dans les déclarations fiscales des deux parents, et les allocations familiales sont partagées de façon égale. Ne doit-on pas y voir un moyen pour s'enrichir et dans le même temps, appauvrir davantage les femmes ? Rappelons que 50% des femmes à la tête de familles monoparentales vivent sous le revenu médian.

L'urgence doit être portée au bon endroit : garantir le versement des pensions alimentaires et les sanctions en cas de non versement doivent être durcies.

Pour préserver les droits des enfants et ne pas aggraver les cas de violences faites aux femmes, nous vous demandons de ne pas voter cette loi.

Vous remerciant de l'attention portée à ce courrier, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos / mes salutations distinguées ».

Vous trouverez votre député ici : <http://www2.assemblee-nationale.fr/recherche-localisee/carte/FRANCE>, et lui écrire à l'adresse de type prenom.nom@assemblee-nationale.fr

10 - Proposition de loi n°307 relative à la résidence de l'enfant en cas de séparation des parents : Une proposition de loi inutile et dangereuse - ECVF

Jeudi 30 novembre prochain, les député.es seront amené.es. à discuter de la proposition de loi n°307 relative au « principe de garde alternée des enfants », déposée le 17 octobre 2017 par M. Philippe LATOMBE et renommée « résidence de l'enfant en cas de séparation des parents » le 22 novembre 2017. ECVF, association d'élu.es engagé.es contre les violences faites aux femmes, a envoyé un courrier aux député.es pour leur faire part de son opposition à cette proposition de loi qui fait de la résidence alternée et de la double-domiciliation des enfants un principe en cas de séparation des parents. Cette proposition de loi est d'abord inutile, parce qu'elle ne prend pas en compte la situation actuelle : la résidence alternée est déjà favorisée quand les parents la demandent. Si elle est minoritaire parmi les décisions de justice rendues, c'est parce qu'elle n'est demandée que par une minorité de parents (19 %). Seuls 18,8 % des pères la demandent, 17,3% l'obtiennent. 1,5 % seulement des demandes des pères en matière de résidence alternée ne sont donc pas satisfaites. Pourquoi déposer une proposition de loi pour répondre à un soi-disant « problème », en ignorant les difficultés réelles liées à l'éducation des enfants après la séparation des parents, dénoncées par de nombreuses associations de terrain ? Les impayés de pensions alimentaires en sont un exemple important. Si 1,5 % des pères qui demandent la résidence

alternée ne l'obtiennent pas, peut-être y a-t-il une bonne raison ? Les violences faites aux femmes au sein du couple sont massives dans notre société et les associations qui travaillent aux côtés des femmes victimes de violences sont unanimes : les hommes et pères violents utilisent la résidence alternée pour continuer à exercer des violences contre leur ex-femme et leurs enfants. Ces femmes et ces enfants ont le droit d'être protégé.e.s des violences de leur ex-conjoint ou père. La loi n°307, y compris dans sa version amendée par la Commission des lois du 22 novembre 2017, ne comporte pas les protections nécessaires. Pour ces raisons, ECVF se joint aux nombreuses associations et institutions, dont le Haut Conseil à l'Égalité Femmes-Hommes, qui demandent le rejet de cette proposition de loi. Nous comptons sur les député.e.s pour la rejeter.

11 - Tribune : Appliquer la loi sur la prostitution, c'est lutter contre le harcèlement sexuel" :
Par les 62 associations du collectif Abolition 2012

Les temps sont mûrs, enfin. Sur les réseaux sociaux, c'est l'explosion. Le sexisme, le harcèlement, les agressions, les viols, la domination et le mépris, tous ces secrets bien gardés débordent enfin de la cage où les victimes étaient priées de les enfermer. La "main aux fesses", agression sexuelle jusqu'ici complaisamment considérée comme un "geste déplacé", est devenue un fait politique. En se libérant, la parole clarifie les termes du débat. Qu'en est-il dans nos sociétés du respect des femmes, que vaut leur prétendu "consentement", mis depuis des années par les prédateurs à toutes les sauces machistes?

En l'espace de quelques jours, s'est produite une accélération de l'histoire, mieux, un retournement. Les acteurs de la société civile, les politiques, les associations, les médias, tous appellent à un changement de regard, de comportement et même "de civilisation". Il nous semble que c'est le moment de rappeler que c'est bien pour en finir avec le sexisme, le harcèlement, les agressions, les viols, la domination et le mépris que nous nous sommes battu.e.s pour obtenir en 2016 la loi de lutte contre le système prostitutionnel ; une loi que ses opposants, criant à l'atteinte à la liberté individuelle (celle de soumettre l'autre en ne se préoccupant que de son propre désir et plaisir), ont voulu présenter comme le fait de quelques hystériques éprises de répression alors qu'elle était l'expression d'une dynamique que plus rien n'allait arrêter.

Aujourd'hui, les femmes sortent du silence, y compris du silence prostitutionnel, pour clamer que leur corps n'est plus la propriété des hommes

Nouvelle civilité sexuelle, changement culturel... Les exigences qui traversent aujourd'hui la société étaient déjà les nôtres. Déjà, la loi du 13 avril 2016 était l'emblème d'une mutation des mentalités dont les révélations actuelles sont le prolongement naturel. Troquer un séculaire "droit de l'homme", celui d'imposer ses fantasmes sexuels à une personne, contre un devoir de responsabilité, était un geste pionnier. C'était affirmer, un an avant les dénonciations tous azimuts de harcèlement sexuel et d'agressions avérées, qu'il n'était plus acceptable de chosifier une personne et d'imposer un acte sexuel à une personne vulnérabilisée par la pauvreté et les violences subies.

Non, les femmes ne sont pas des objets à consommer dont on dispose sans même se demander ce qu'elles désirent ou ressentent. C'est le message de cette loi. Non, elles ne sont pas des outils que l'on tripote et que l'on force au besoin, en invoquant leur éternel "consentement", arraché ou non avec un misérable billet. Tout tient ensemble. Aujourd'hui, les femmes sortent du silence, y compris du silence prostitutionnel, pour clamer que leur corps n'est plus la propriété des hommes. Comment avancerait-on vers une société plus égalitaire sans mettre en cause le comportement des clients prostitueurs et mieux accompagner celles qu'ils exploitent?

La loi du 13 avril va tout simplement dans le sens de l'histoire. Elle affirme que, pour la prostitution, comme pour toutes les violences faites aux femmes, la honte et la peur doivent changer de camp. Mais tout importante qu'elle soit, sans volonté politique, elle ne pèsera guère. Aujourd'hui, en

cohérence avec le grand mouvement qui traverse la société, il est impensable de la laisser en sommeil.

On doit appliquer la loi et dire aux élèves que la sexualité ne peut être que libre, gratuite, désirée et fondée sur une relation égalitaire

On est encore loin de son application intégrale même si la mise en place des premiers parcours de sortie pour les personnes prostituées et les premiers PV pour les "clients" nous semblent encourageants. Il est urgent d'en décliner tous les piliers, ce qui implique que, sur l'ensemble du territoire, toute personne souhaitant sortir de la prostitution trouve une association qui a les moyens de l'accompagner. Aujourd'hui, seuls 37 départements comptent une association agréée et le gouvernement prévoit pour 2018 de diminuer de 25% les déjà maigres crédits alloués à la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains. L'accompagnement inconditionnel apporté à toute personne prostituée doit également être assuré, et donc soutenu financièrement par les pouvoirs publics. Ce sont les clients qui doivent être interpellés sur les lieux de prostitution et non les personnes prostituées encore souvent sous le coup d'arrêts municipaux : ils doivent être abrogés. Le proxénétisme doit être fermement combattu, y compris lorsqu'il est organisé via Internet. Et dans toutes les classes de France, on doit appliquer la loi et dire aux élèves que la sexualité ne peut être que libre, gratuite, désirée et fondée sur une relation égalitaire.

Pour parvenir à ces objectifs, il faut une volonté politique forte, portée au plus haut niveau de l'Etat et dans tous les ministères concernés, des moyens suffisants pour les associations d'accompagnement et de prévention. La prostitution, cette violence faite aux femmes, doit prendre toute sa place dans la Grande cause du quinquennat ; et le gouvernement doit revenir sur sa décision de diminuer les crédits qui doivent permettre, avec cette nouvelle loi, d'apporter enfin des solutions concrètes pour les victimes et la société toute entière.

Nous ne pouvons imaginer que cette occasion historique sera manquée

12 - Femmes, VIH et sexualités : au Planning on en parle !

A l'occasion de la 29e journée internationale de lutte contre le sida, Le Planning réaffirme l'importance d'une meilleure prise en compte des femmes. Il se positionne comme lieu ressource dans l'accueil, l'information et l'accompagnement des femmes séropositives. Ces dernières peuvent bénéficier d'un suivi gynécologique et participer à des groupes de parole où sont abordés des sujets liés à leur santé sexuelle et à leur sexualité.

Femmes, VIH et sexualités : levons le tabou : Dans notre société patriarcale, parler de sexualité et de plaisir lorsqu'on est une femme reste tabou. Le sujet devient réellement inexploité lorsqu'il s'agit des femmes séropositives. Avec qui en parler ? A qui poser des questions pratiques ? A qui faire part de ses doutes, de ses interrogations ? Pour le Planning, il s'agit lorsque l'on parle de sexualité, de se protéger et d'adopter un comportement visant à réduire les risques, faire des choix autonomes, et pas de forger des interdictions.

D'où l'importance de l'éducation à la sexualité... : Une éducation sexuelle efficace est une composante essentielle de la prévention du VIH/sida. L'éducation à la sexualité en milieu scolaire donne aux filles et aux garçons les notions élémentaires de la prévention du VIH et des autres IST, et permet aussi de lutter efficacement contre les discriminations spécifiques auxquelles sont exposées les personnes séropositives, de parler des rapports entre les filles et les garçons et des inégalités spécifiques liées au genre ou à l'origine.

... et d'espaces dédiés aux femmes séropositives : Dans le cadre du programme « Femmes & sida », Le Planning crée des espaces dédiés aux femmes concernées visant à libérer la parole. Pour toute personne, vivant avec le VIH ou non, une vie sexuelle satisfaisante va de pair avec le bien-être. Comme en témoigne cette femme, l'impact psychologique du VIH à travers ce que cette maladie

représente socialement n'est pas à négliger: « nous sommes conditionnées psychologiquement à mettre notre sexualité entre parenthèses, c'est l'impact psy qui génère l'absence de désir, bien plus que le virus en lui-même, et les antirétroviraux ne peuvent être la réponse facile à un climat hostile qui fait de cette maladie une maladie sociale, physique et psychologique. » 46 ans, vit avec le VIH depuis 1984[i].

« Nous existons ! » clament Christine A., Catherine K., Christine S., Giovanna R., Ramona F. dans une campagne[ii] du Planning visant à rendre visibles les femmes séropositives tout en rappelant que les femmes représentent un tiers des nouvelles contaminations par le VIH chaque année en France. Avec elles, Le Planning lutte pour que toutes les femmes vivant avec le VIH aient accès à la santé sexuelle, sans discriminations, quelle que soit leur origine ou leur milieu social, qu'elles soient partie prenante dans la recherche et puissent être accueillies sur tous les territoires. Et cela nécessite la mise en œuvre d'une politique de santé publique avec des moyens adaptés, qui tiennent compte des femmes concernées.

13 - Rengaines et radotages à propos de la lutte contre le harcèlement - martine-storti.fr

« On ne va quand même pas finir par émasculer tous les hommes ! » déclarait récemment le député LREM Jean-Pierre Pont, dans un entretien au quotidien *La voix du Nord*, commentant par cette formule définitive la dénonciation mondiale du harcèlement sexuel !

En lisant cette de tels propos, je n'ai pu m'empêcher de penser à la mise en garde d'un autre homme politique, d'un bord différent, Julien Dray qui, en mars 2014, alertait dans *l'Express* contre « le féminisme radicalisé » en train « d'émasculer les sexes » ! Il s'agissait alors non pas des effets prétendument nocifs de « la parole des femmes qui se libère » mais de la mise en place par la ministre de l'Éducation nationale d'alors, Najat Vallaud Belkacem, des *ABCD de l'égalité*, projet qui avait pour objectif de développer à l'école l'apprentissage de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Voilà deux exemples, parmi bien d'autres, d'une rengaine qui revient décennie après décennie, je devrais même dire siècle après siècle ! En effet à chaque épisode de l'émancipation des femmes, à chaque moment de leur affirmation sur la scène politique, à chaque progrès de leurs droits, le même refrain s'entonne, celui d'une double peur : celle de l'annulation de la différence des sexes, celle de l'émasculatation des hommes.

Nos ancêtres l'ont entendu juste après la Révolution française qui aurait pu dessiner une éclaircie pour les femmes : mettant fin en effet à la hiérarchie féodale, elle ouvrait aussi une possible remise en question de la hiérarchie des sexes. Possibilité vite refermée pour plusieurs raisons mais notamment par l'expression d'une double peur : l'égalité n'allait-elle pas effacer la dualité des sexes, faire disparaître l'amour, détruire le rapport sexuel ?

À la fin du XIX^e siècle, moment d'affirmation féministe, le même refrain va s'étaler. On pourrait multiplier les citations d'écrivains, de politiciens, de moralistes de l'époque, qui dénoncent la « féminisation des hommes » et la « masculinisation des femmes », autant dire « la fin de l'amour » : « il est contre-nature que se mettent à exister des couples où la femme, dotée d'une profession, sera au premier plan », peut-on lire dans *Le courrier français*, ou encore : « la femme devient un homme puisqu'elle chasse, fume, porte le pantalon, fait du vélo, pratique qui ne peut que détraquer la femme, provoquer un désordre sexuel ». Des « femmes garçons, êtres insexuels », peut-on lire sous la plume d'Alfred de Ferry, qui dans son livre *Un roman en 1915* prédit « un renversement de toutes les valeurs dont la femme émancipée est la plus ridicule mais aussi la plus menaçante des manifestations ». Ce roman publié en 1889 et qui annonçait que le monde en 1915 serait « plus laid » surtout à cause de la dissolution de la différence des sexes qu'elle implique, n'avait pas prévu qu'en effet, en 1915, le monde serait pire mais pour une autre raison !

Ce que nous entendons en ces débuts du XXI^e siècle, pour s'opposer à la déconstruction des stéréotypes sexistes ou à la dénonciation des violences envers les femmes n'a donc hélas rien d'original.

Mais que dit cette idée que le refus de la domination masculine telle qu'elle s'éprouve notamment dans les violences sexuelles et sexistes aurait un effet d'émasculatation ? Quel message délivre-t-elle sinon que la relation sexuelle supposerait l'inégalité ? Quelle vision donne-t-elle de la sexualité masculine sinon que celle-ci serait amputée, empêchée par l'égalité, qu'elle ne pourrait donc se déployer que dans l'inégalité et la domination ?

Les actuelles mobilisations envoient un autre message. Elles ne mettent pas, contrairement à ce que certain.e.s se complaisent à répéter, un signe égal entre la drague, le harcèlement, l'agression, le viol.

Elles disent juste que le corps des femmes n'est pas à disposition des hommes. C'est un message à la fois simple et clair. Qui n'interdit ni le jeu si précieux de la séduction, ni l'expression du désir.

14 - (re)Découvrez toutes les propositions du Collectif Sangs Mêlés

Bonjour, Nous avons le plaisir de vous informer de l'ensemble des réalisations, créations, modalités artistiques et de sensibilisation que nous menons en faveur de l'égalité femmes-hommes, de l'égalité professionnelle, de la déconstruction des stéréotypes de genre, de la lutte contre les discriminations sexistes et violences faites aux femmes (en passant aussi par femmes et sports, femmes et sciences etc...).

Notre collectif d'artistes, engagé depuis longtemps sur ces questions, crée au fil des ans une collection de modalités et d'objets sensibles, poétiques et souvent drôles, décalés, pertinents, un rien transgressifs, facétieux, et ceci afin d'aborder ces thématiques avec le plus grand nombre, sans complexe, et permettre que chacune et chacun s'inscrive dans une réflexion collective et dans une parole partagée. Qu'il s'agisse d'interventions théâtrales (sur mesure et de format adapté avec saynètes situationnistes, chansons réécrites, dispositif corporels), ou de spectacles d'environ 40 à 45 mn sur différentes thématiques (souvent suivis d'un débat), ou encore de films, d'affiches, de séances de sensibilisation (pour tous types de publics) nos propositions s'appuient sur des bases très solidement documentées et permettent de s'émouvoir, de rire, de s'interroger, de voir les choses différemment, de s'interpeller, de cheminer ensemble. Nous intervenons partout en Ile-de-France (et même au-delà!) et sommes à votre écoute pour imaginer avec vous tout projet, prestation, événement singulier pour électro-choquer les consciences et les imaginaires!

Des dizaines et dizaines de villes, d'institutions, collectivités, syndicats, ont déjà travaillé avec grand plaisir et satisfaction avec nous, renouvelant régulièrement leurs intérêts. Nous vous laissons découvrir notre "catalogue" ci-joint ainsi que notre site internet ICI.

15 - Les affranchies de la mixité - Emmanuelle Peyret

Des compagnies de taxi réservées aux femmes en Inde, en Angleterre, en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande très récemment. Des wagons exclusivement féminins en Thaïlande. Un festival pour femmes en Suède dès l'an prochain. Des métros ou des bus de filles au Japon... La chose se faisait déjà au XIX^e siècle pour protéger la pudeur de ces dames des avances de messieurs un peu trop entreprenants... Aujourd'hui, les espaces exclusivement féminins se multiplient : les salles de sport, les maisons-colocations de nanas, les agences de voyages qui ne promènent que des filles, reposant la question de la non-mixité : ghettoïsation ou protection ? Ségrégation ou libération ? Mise à l'écart ou outil actif du militantisme féministe ? Pour Marine Stoll, de l'association Stop harcèlement de rue, «l'espace non mixte permet souvent de libérer la parole des femmes, car elles se sentent dans un environnement safe. Après, nous ne militons pas pour la non-mixité généralisée. Mais la mise en place d'espaces dans des événements importants, dans un festival par exemple, est intéressante tout en n'étant, de préférence, que ponctuelle».

Mais séparer les hommes des femmes, ça peut aussi être interprété comme de la responsabilité des femmes. Noémie, du blog Antisexisme : « Il ne faut pas que la non-mixité puisse être perçue comme une validation d'idées comme il faut séparer les hommes et les femmes, car les hommes ont des pulsions et ne peuvent pas se retenir. » Mais, aux yeux de Christine Delphy, chercheuse au CNRS, figure féministe, la non-mixité est une nécessité politique : « La suprématie des hommes est reconnue et acceptée et il y a toujours de l'admiration pour le groupe supérieur. C'est une fabrication sociale, une idéologie intégrée dans nos sociétés hiérarchiques. » Du coup, « le groupe non mixte est une très bonne chose, à l'école, au sport... Il n'y a pas cette idée de séduction qui prend le pas sur l'étude, qui fait que les femmes sont gênées par le regard des hommes, à la piscine par exemple ». Alors quoi, ghettoisons un maximum, allons au ciné entre Noirs, en voyage entre gros, au sport entre filles ? Surtout évitons les mélanges ?

Salle de sport, mot féminin : C'est une autre idée de la mixité, plus sociale que genrée, modère Cindy Louchet (1), qui termine sa thèse sur la question des espaces sportifs démixés. Ces salles exclusivement à destination des femmes font florès, 300 ont ouvert en France depuis 2004. Connues sous le nom de Curves, Lady moving, Lady coach club, ces salles « attirent des femmes de tous niveaux sportifs, de toutes les morphologies, y compris celles en situation de surpoids ou d'obésité, moins présentes dans les salles mixtes », poursuit Cindy Louchet. Et des seniors, plus à l'aise qu'avec des trentenaires surentraînées. « Très peu de femmes sont là pour des raisons religieuses contrairement à ce qu'on pourrait croire, à peine 3 % de la clientèle. Pas de miroir dans les salles, du matériel simple à utiliser, un circuit training à effectuer. On est entre soi, mais comme seul dans sa salle de bains », analyse la chercheuse.

Les femmes qui viennent là privilégient les vêtements amples, plus pour le confort que pour l'aspect esthétique, et ce serait presque la fille sapée maquillée qui attirerait les regards. « Il y a une vraie abstraction des normes. Pas de regard masculin, pas de drague, pas de mise en scène de soi, constate-t-elle, mais une autre mixité, parce qu'on voit des femmes qu'on n'aurait jamais rencontrées sinon : se mêlent des étudiantes, des retraitées, des femmes au foyer ou actives, de 14 à 84 ans. »

Supernanahouse : C'est une jolie maison comme une autre, dans une banlieue parisienne à RER et à jardin. Mais à l'intérieur, que des « nanas », douze en tout, en chambre par deux. Selvina Deguara, 23 ans, a une chambre pour elle toute seule parce que c'est elle qui est à l'origine de ce projet, déjà très médiatisé, de Supernanahouse, qu'elle définit comme « une pépinière où l'on dort ». « Au fond, sourit cette énergique jeune femme devant un cappuccino, ce n'est pas tant être entre filles qui importe, c'est l'idée de vivre dans une communauté qui a les mêmes valeurs. » En 2016, Selvina découvre à San Francisco le « coliving », « un espace de communautés et de services, sans bail, sans caution, un logement nomade et flexible. Moi qui voulais créer un endroit pour entreprendre mes projets, je me suis dit que c'était ça qu'il fallait faire ». Pourquoi avec des femmes ? « Pour tenter quelque chose, sans qu'il soit une seconde question de féminisme. Je ne voulais que des entrepreneuses, j'ai fait un appel sur Facebook et j'ai eu un retour incroyable. » Mais, rigole-t-elle, « pas d'entrepreneuses. Il n'y en a pas, elles ont souvent déjà conjoint, famille, enfants... » Donc de tous bords, des étudiantes, doctorantes, cheffes de com, etc. « Moi, c'est marrant, ça me paraissait évident, l'égalité hommes-femmes. Mais en discutant avec les autres filles, j'ai compris des choses. Deux fois par mois, on organise des dîners institutionnels avec des intervenants extérieurs, par exemple sur les violences conjugales. »

Audrey, cheffe de projet digital, souligne que, « pour vivre en communauté avec uniquement des femmes, dormir dans des chambres partagées, il faut être en accord avec les valeurs de la maison. Bienveillance, synergie des compétences, entraide, besoin de se sentir soutenue, valorisée : autant de points qui font de cette maison un lieu de vie atypique dont on se souviendra toute notre vie ». La mixité ? Elle est aussi internationale : « Nous sommes moitié françaises et moitié étrangères,

venant du Brésil, des Pays-Bas, de Hongkong, du Danemark et du Canada.»

Alix Gautier est partie d'un constat perso avec ses amies trentenaires : «On a envie de voyager, mais seule, c'est un peu angoissant. Je suis à l'étranger et je vais me retrouver seule pour dîner, ça ne me dit rien. Une organisation, bof, ça a souvent la réputation d'être un club de rencontres et une célibataire qui voyage avec des amis en couple est parfois perçue comme une menace.» Alors, il y a deux ans, avec des copines, elles ont mixé l'idée d'une agence de voyages pour femmes et le principe du réseau social : «Voyager avec des gens qui me ressemblent, en fonction de nos centres d'intérêt.»

Et le succès est là : plus de 5 000 clientes depuis l'ouverture. A la question de l'intérêt de partir avec des gens qui vous sont en tous points pareils, Alix Gautier répond : « On est différentes, il y a des baroudeuses qui en ont marre de voyager seules, des filles célibats... Chaque groupe est singulier, je trouve que c'est plus sincère, plus profond, comme souvent avec des inconnus à qui on n'a rien promis : on se livre, il n'y a pas d'engagement, on ne se promet rien, pas comme avec des amis où il y a des enjeux.» Côté filles, « on raconte ses problèmes de cœur, on se lâche, on fait la fête ». Le comportement, affirme-t-elle, «change dans un groupe non-mixte : je n'ai pas de complexes. Rien à me mettre ? Je m'en fiche... On est beaucoup moins sur l'image, l'apparence. Il n'y a pas le regard de l'autre, on n'est jamais dans la performance sportive, on n'a pas de complexes ».

Horaires de piscine fille-trans : On rencontre Amandine, 32 ans, dans un café près de la gare du Nord, cheveux ultracourts et clopes roulées. Le lendemain, explique-t-elle, est organisée une « séance piscine non mixte, c'est-à-dire réservée aux femmes, mais surtout aux gens qui ont un corps différent puisque notre non-mixité est surtout définie par la grossophobie. Or, cela touche plus souvent les femmes que les hommes. La société accepte mieux les gros que les grosses ». Alors, pour se sentir plus fortes, elles se regroupent. Ces femmes qui ne sont pas allées à la piscine souvent depuis des années : « L'échelle pour entrer dans l'eau n'est pas adaptée et on se prend des réflexions comme "ah tiens, je ne savais pas que les vaches pouvaient nager. » La non-mixité, ici, n'est pas tant le rapport hommes-femmes, bien que ce soit aussi pour éviter certains regards masculins qu'elles se regroupent : certains hommes sont acceptés, mais pas avant d'avoir bien démontré qu'ils ne viennent pas pour mater : « On ne veut pas se transformer en agence de rencontre pour mateurs de gros ». Idem pour les cours de «yogras» : on parle là de la non-mixité de ceux « qui se sentent opprimés par des canons de conformité véhiculés par exemple dans les émissions de Cristina Córdula ». En somme, explique Amandine, « il s'agit d'exister en tant que femme, grosse, lesbienne, sachant que les lesbiennes sont conditionnées socialement comme les autres femmes dans le rapport au corps mince ». La non-mixité des préférences sexuelles se pratique aussi dans certains bars déjà communautaires, ceux des « bears, par exemple, les homos gros avec des poils : si la communauté gay acceptait la diversité et ne glorifiait pas seulement les corps musclés et parfaits, ils ne seraient pas obligés de se regrouper ». Idem pour les bars exclusivement de filles, « où on se retrouve pour pouvoir danser entre nous sans avoir le gros relou qui fantasme sur le couple de lesbiennes ». Et de conclure : « Au fond, la non-mixité, c'est la résistance à la normalisation sous toutes ses formes. » La non-mixité se glisse bien au-delà du simple clivage homme-femme.

16 - Souvenez-vous, résistez, ne cédez pas ! - Andrea Dworkin

Je veux réfléchir avec vous au stade politique que nous avons atteint. Je dirais que nous avons réussi à ce que l'on appelle, par euphémisme, « briser le silence ». Nous avons commencé à parler de certains événements, expériences, réalités, vérités dont on ne parlait pas avant ; et particulièrement d'expériences qui sont arrivées à des femmes et qui ont été cachées - des expériences que la société n'a pas nommées, que les politiciens n'ont pas reconnues ; des expériences que le droit n'a pas abordées du point de vue de celles à qui on a fait mal.

Mais quand nous parlons de « briser le silence », les gens conçoivent parfois ce « silence » comme superficiel, comme s'il y avait de la parole - du bavardage, en fait - et par-dessus cette parole, un niveau superficiel de silence, qui serait affaire de bienséance ou de politesse. Il est vrai qu'on apprend aux femmes à être belles et à se taire. Mais le silence dont je parle est plus profond : il va au cœur de la tyrannie, de sa nature. Il existe une tyrannie qui dicte non seulement qui peut dire quoi mais particulièrement ce que peuvent dire les femmes. Il existe une tyrannie qui détermine à l'avance qui n'a pas droit de parole, une tyrannie où l'on enlève aux personnes le droit de dire les choses les plus importantes pour elles sur la vie. C'est de ce genre de tyrannie que je parle.

Les systèmes politiques où nous vivons sont basés sur ce profond silence. Ils sont basés sur ce que nous n'avons pas dit. Ils sont basés particulièrement sur ce que n'ont pas dit les femmes - les femmes de toutes les catégories raciales et de toutes les classes, y compris les plus privilégiées. Les *a priori* qui sous-tendent nos systèmes politiques sont eux aussi basés sur ce que n'ont pas dit les femmes. Nos idées de démocratie et d'égalité - des idées créées par les hommes, des idées qui expriment ce que les hommes pensent que sont la démocratie et l'égalité - ont évolué en l'absence des voix, des expériences, des vies, des réalités des femmes. Les principes de liberté que nous entendons énoncer comme autant de truismes sont des principes élaborés en dépit de ce profond silence : sans notre participation.

Il existe une tyrannie qui dicte non seulement qui peut dire quoi mais particulièrement ce que peuvent dire les femmes. Il existe une tyrannie qui détermine à l'avance qui n'a pas droit de parole, une tyrannie où l'on enlève aux personnes le droit de dire les choses les plus importantes pour elles sur la vie.

Nous sommes toutes censées partager et prendre pour acquis les lieux communs de l'équité sociale et civique ; pourtant, ces lieux communs sont basés sur notre silence. Ce qui passe pour normal dans la vie est basé sur ce même silence. Le genre lui-même - ce que sont les hommes, ce que sont les femmes - est fondé sur le silence imposé aux femmes ; et les opinions au sujet de la collectivité - ce qu'est une collectivité, ce qu'une collectivité devrait être - sont basées sur ce silence. Les sociétés ont été organisées de façon à maintenir le silence des femmes - ce qui laisse entendre que nous ne pouvons briser ce profond silence sans changer les façons dont les sociétés sont organisées.

Nous avons commencé à briser ce profond silence. Nous avons nommé comme telle la force utilisée contre nous, qui a longtemps été appelée autrement. C'était, par exemple, un droit légal conféré aux hommes dans le mariage. Ils pouvaient forcer leurs épouses au coït et on n'appelait pas cela de la force ou du viol ; on appelait cela du désir ou de l'amour. Nous avons contesté la vieille idéologie qui faisait de la conquête sexuelle un jeu « naturel » où les femmes sont des cibles et les hommes des héros conquérants. Nous avons dit que ce modèle était lui-même prédateur et que ceux qui en actualisent les impératifs agressifs sont des prédateurs, pas des amants. Nous avons dit cela.

Nous avons identifié le viol ; nous avons identifié l'inceste ; nous avons identifié la violence conjugale ; nous avons identifié la prostitution ; nous avons identifié la pornographie - comme autant de crimes contre les femmes, de façons d'exploiter les femmes, de façons de faire souffrir les femmes qui sont systématiques et soutenues par les pratiques des sociétés où nous vivons. Nous avons identifié l'exploitation sexuelle comme une forme de violence. Nous avons identifié l'objectification des femmes et leur transformation en produits marchands comme des pratiques déshumanisantes, profondément déshumanisantes. Nous avons identifié l'objectification et l'exploitation sexuelle comme des mécanismes servant à créer de l'infériorité, de l'infériorité réelle : pas un concept abstrait mais une vie vécue en tant que personne inférieure dans une société civile. Nous avons identifié les modèles de violence qui se produisent dans les rapports intimes. Nous savons que la plupart des viols ne sont pas commis par l'étranger dangereux et prédateur mais

par le copain, l'amant, l'ami, le mari ou le voisin dangereux et prédateur, par l'homme dont nous sommes le plus proches et non le plus éloignées.

Et nous avons appris plus de choses à propos de l'étranger, aussi. Nous avons appris à mieux connaître les façons qu'ont de nous cibler et de nous pourchasser des hommes que nous ne connaissons pas. Nous avons refusé d'accepter *l'a priori* de cette société qui tient la victime responsable de la violence qu'elle vit. Nous avons refusé d'accepter qu'elle ait provoqué cette violence, qu'elle l'ait souhaitée, qu'elle l'ait aimée. Ce sont les dogmes de base de la pornographie, et nous les avons rejetés. En rejetant la pornographie, nous avons rejeté l'intégrisme de la domination masculine, qui définit, simplement et sans ambages, les femmes comme des créatures moins qu'humaines qui désirent qu'on leur fasse mal, qu'on les blesse, qu'on les viole. Nous avons changé certaines lois de sorte que maintenant, par exemple, un viol peut faire l'objet d'une poursuite sans exigence de corroboration - il n'est plus nécessaire qu'un viol ait eu lieu devant témoin pour qu'une femme puisse porter plainte. Cela a déjà été la règle. Maintenant, une femme n'a plus à se battre jusqu'à deux doigts de la mort pour démontrer qu'elle a résisté. Avant, si elle n'avait pas été blessée de façon sadique, rouée de coups, battue à coups de tuyau, etc., elle était présumée avoir consenti. Nous avons normalisé la façon de recueillir la preuve dans les causes de viol, de sorte que la décision d'intenter ou non une poursuite ne dépend plus des caprices ou de la compétence des agents enquêteurs. Nous n'avons fait rien de cela pour les femmes battues, même si nous avons essayé de leur offrir quelque refuge, quelque hébergement, une voie d'échappement. Enfin, rien de ce que nous avons fait pour les femmes violées ou battues n'a réussi à aider les femmes qui ont été prostituées.

Nous avons transformé la reconnaissance sociale et juridique de qui est l'agresseur. Nous avons fait cela. Nous avons contesté le semblant de permanence de la domination masculine en la déstabilisant, en refusant de l'accepter comme la réalité, comme notre réalité. Nous avons dit Non. Non, ce n'est pas notre réalité.

Nous avons refusé d'accepter *l'a priori* de cette société qui tient la victime responsable de la violence qu'elle vit. Nous avons refusé d'accepter qu'elle ait provoqué cette violence, qu'elle l'ait souhaitée, qu'elle l'ait aimée. Ce sont les dogmes de base de la pornographie, et nous les avons rejetés.

Nous avons refusé d'accepter *l'a priori* de cette société qui tient la victime responsable de la violence qu'elle vit. Nous avons refusé d'accepter qu'elle ait provoqué cette violence, qu'elle l'ait souhaitée, qu'elle l'ait aimée. Ce sont les dogmes de base de la pornographie, et nous les avons rejetés. Et même si nous avons offert des services aux femmes violées, aux femmes battues, nous n'avons jamais réussi à en offrir assez. Laissez-moi vous dire que si une société prenait au sérieux ce que signifie de voir la moitié de sa population être violée et battue aussi souvent que le sont les femmes aux États-Unis et au Canada, on transformerait les édifices gouvernementaux en refuges. On ouvrirait nos églises aux femmes et on leur dirait : « Elles sont à vous. Habitez-y. Faites-en ce que vous voudrez. » On leur remettrait nos universités.

Que reste-t-il à faire ? Penser à aider une victime de viol est une chose ; penser à mettre fin au viol en est une autre. Nous devons mettre fin à la violence conjugale. Nous devons mettre fin à l'inceste. Nous devons mettre fin à la violence des maris. Nous devons mettre fin à la prostitution et nous devons mettre fin à la pornographie. Cela veut dire que nous devons refuser d'accepter l'idée qu'il s'agit de phénomènes naturels qui se produisent simplement parce qu'un type a une journée difficile.

La domination masculine est organisée dans chaque pays de façon différente. Il y a des pays où les femmes sont confrontées aux mutilations génitales. Il y en a où l'avortement est imposé, pour avorter systématiquement les fœtus féminins. En Chine, l'avortement imposé est une politique d'État. En Inde, une économie de libre marché force des multitudes de femmes à avorter de fœtus

féminins ou, si elles ne le font pas, à commettre l'infanticide des bébés féminins. Pensez à ce que les politiques sur l'avortement signifient pour les femmes vivantes, adultes, pour la condition de ces femmes. Remarquez que la notion occidentale de choix - si cruciale pour nous - ne rend pas compte de la situation des femmes en Chine ou en Inde. Chaque fois que nous regardons la condition des femmes dans un pays donné, il nous faut regarder les façons dont la domination masculine s'organise. Aux États-Unis, par exemple, nous voyons croître une population de tueurs en série. Ils forment déjà une sous-culture dans mon pays ; il ne s'agit plus de déviants solitaires. Les forces de l'ordre, aux statistiques toujours conservatrices, évaluent que près de 400 tueurs en série sont actifs chaque jour aux États-Unis.

Pour moi, il nous faut insister sur les auteurs des crimes commis contre les femmes au lieu de nous poser sans cesse les questions : « Pourquoi est-ce arrivé à elle ? Qu'est-ce qu'elle a d'anormal ? Pourquoi l'a-t-il choisie, elle ? » Mais pourquoi devrait-il frapper ou blesser qui que ce soit ? Qu'est-ce qu'il a d'anormal ? La question, c'est lui. Le problème, c'est lui. C'est sa violence à lui que nous nous retrouvons à fuir, dont nous nous cachons et dont nous souffrons. Le mouvement des femmes doit être prêt à nommer l'agresseur, à nommer l'opprimeur. Le mouvement des femmes doit refuser d'exiler les femmes qui portent la puanteur de l'agression sexuelle, son odeur, son stigmate, sa marque. Nous devons refuser d'exiler les femmes qui ont été blessées plus d'une fois, violées plusieurs fois, battues plusieurs fois ; les femmes qui ne sont pas douces, pas respectables ; celles qui n'ont pas de belles maisons. Le mouvement des femmes n'existe pas s'il n'inclut pas les femmes qui sont blessées et les femmes les plus dépossédées. Le mouvement des femmes doit affronter les systèmes familiaux de nos pays : des systèmes où les enfants sont violés et torturés. Le mouvement des femmes doit affronter le problème des femmes battues qui ne se sont pas échappées - et nous devons nous demander pourquoi ; pas pourquoi *elles* ne se sont pas échappées, mais pourquoi *nous* nous accommodons du fait qu'elles sont encore captives et prisonnières.

Chaque fois que nous regardons la condition des femmes dans un pays donné, il nous faut regarder les façons dont la domination masculine s'organise.

Nous devons affronter la question de la prostitution : pas comme question à débattre, mais comme question de vie ou de mort. La plupart des femmes prostituées en Occident sont des victimes d'inceste qui se sont enfuies de chez elles, qui ont été violées, qui sont vendues par des entremetteurs alors qu'elles sont encore des enfants - des enfants violées, sans abri, pauvres et abandonnées. Nous devons affronter la pauvreté ; pas au sens libéral d'un sentiment d'empathie mais au sens concret, dans la vraie vie. Nous devons affronter ce que signifie prendre le parti des femmes qui n'ont rien parce que quand les femmes n'ont rien, c'est vraiment rien : pas de logis, pas de nourriture, pas d'abri, souvent même pas la capacité de lire.

Nous devons arrêter de banaliser les blessures et les insultes infligées aux femmes, comme le font nos systèmes politiques. Pour avoir connu la violence d'un mari et pour avoir été et être encore aujourd'hui une femme engagée politiquement, je peux vous dire que la différence entre être torturée à cause de ses idées ou de son engagement politique, et être torturée à cause de sa race ou de son sexe, équivaut à la différence entre avoir une certaine dignité et n'en avoir aucune. Cette différence est réelle.

Nous devons affronter la question de la prostitution : pas comme question à débattre, mais comme question de vie ou de mort.

Nous ne pouvons pas corriger les défauts de notre féminisme si nous sommes prêtes à accepter la prostitution des femmes. La prostitution, c'est du viol en série : le violeur change mais la femme violée reste la même ; l'argent lave les mains de l'homme. Dans certains pays, les femmes sont vendues en esclavage sexuel, souvent dès l'enfance. Dans d'autres pays, comme le Canada et les États-Unis, les prostituées sont créées par le viol d'enfants - l'inceste surtout -, par la pauvreté et par l'itinérance. Dans des économies de libre marché, tant qu'il y aura des consommateurs, des

prostituées seront créées ; et pour créer l'offre nécessaire (et désirée) de prostituées, des enfants doivent être violés, appauvris, sans abri. Nous ne pouvons pas accepter cela ; nous ne pouvons pas accepter la prostitution.

Nous devons pouvoir intenter contre le viol conjugal des poursuites efficaces, c'est-à-dire obtenir des condamnations. La criminalisation efficace du viol conjugal et l'élimination de la prostitution s'en prennent aux deux pôles du même continuum. Les hommes sont-ils ou non propriétaires des femmes ? Si les hommes peuvent acheter et vendre des femmes au coin des rues, alors oui, les hommes sont propriétaires des femmes. Si les hommes ont le droit de violer des femmes dans le mariage - même un droit implicite, du fait de n'être jamais condamnés par un jury - alors oui, les hommes sont propriétaires des femmes.

Nous sommes celles qui devons dire - en paroles, en actions, en politiques sociales, en droit - non, les hommes ne sont pas propriétaires des femmes. Pour y arriver, il nous faut de la discipline politique. Il nous faut prendre au sérieux les conséquences de la violence sexuelle pour nous, les femmes. Il nous faut comprendre les effets qu'a eus sur nous la violence sexuelle - pourquoi est-ce si terriblement difficile de nous organiser politiquement ? Il nous faut comprendre que la violence sexuelle nous a brisées en un million de morceaux et que nous portons en nous tous ces morceaux qui s'entrechoquent : nous sommes fracassées de l'intérieur ; un chaos ; apeurées et hésitantes quand nous ne sommes pas gelées et engourdies. Nous sommes des héroïnes pour ce qui est d'endurer mais, jusqu'à maintenant, des lâches pour ce qui est de résister.

Il existe une traite mondiale des femmes, et tant que des femmes sont achetées et vendues dans un marché mondial d'esclaves, nous ne sommes pas libres. Il existe une crise de la pornographie aux États-Unis. Les femmes des États-Unis vivent dans une société saturée de matériel d'exploitation et de brutalité sexuelle qui dit : violez-la, battez-la, faites-lui mal, elle aimera ça, ça l'amuse. Il nous faut donner priorité aux femmes. La liberté des femmes doit bien passer pour nous avant celle des proxénètes ! Nous devons faire tout ce qui interrompra la colonisation du corps des femmes. Nous devons refuser d'accepter les *a priori*. Nous devons nous demander quels droits politiques il nous faut avoir en tant que femmes. Ne prenez pas pour acquis qu'au dix-huitième siècle des penseurs politiques masculins ont répondu à cette question, et ne prenez pas pour acquis que quand votre propre Charte a été réécrite au vingtième siècle, on a répondu à cette question. On n'a pas répondu à cette question.

De quelles lois avons-nous besoin ? Qu'est-ce qui serait la liberté pour nous ? Quels principes sont nécessaires à notre bien-être ? Pourquoi des femmes sont-elles vendues au coin des rues et torturées chez elles dans des sociétés qui se prétendent basées sur la liberté et la justice ? Quelles actions faut-il poser ? Que nous en coûtera-t-il et pourquoi avons-nous trop peur de payer ce prix ? Les femmes qui ont tiré quelques avantages du mouvement des femmes ont-elles peur que la résistance ou la rébellion ou même le fait de poser des questions politiques leur coûte le peu qu'elles ont obtenu ? Pourquoi négocions-nous encore une par une des compromis avec les hommes au lieu de réclamer collectivement ce qu'il nous faut ?

Il existe une traite mondiale des femmes, et tant que des femmes sont achetées et vendues dans un marché mondial d'esclaves, nous ne sommes pas libres.

Je vais vous demander de garder en mémoire que tant qu'une femme est achetée ou vendue où que ce soit dans le monde, vous n'êtes ni libre ni en sécurité. Vous avez vous aussi un numéro et, un jour, ce sera votre tour. Je vais vous demander de garder en mémoire les femmes prostituées, les sans-abri, les femmes battues, les femmes violées, les femmes torturées, les femmes tuées, les femmes violées puis tuées, les femmes tuées puis violées ; et je vais vous demander de garder en mémoire les femmes photographiées, celles à qui l'on a fait l'une ou l'autre de ces violences et dont on a pris des photos, et aujourd'hui, ces photos sont en vente dans nos pays libres.

Je veux que vous pensiez aux femmes à qui l'on a fait mal au nom du plaisir, du divertissement, de la soi-disant libre expression des autres ; aux femmes à qui l'on a fait mal pour de l'argent, pour le bénéfice financier des *pimps* et des hommes d'affaires. Je veux que vous vous souveniez de l'agresseur et je vais vous demander de vous souvenir des victimes : pas seulement ce soir, mais demain et le jour d'après. Je veux que vous trouviez une façon de les inclure - les agresseurs et les victimes - dans ce que vous faites, dans la façon dont vous pensez, dont vous agissez, dans ce qui compte pour vous, dans ce que votre vie signifie pour vous.

Enfin, je sais que, dans cette pièce, certaines d'entre vous sont ces femmes dont j'ai parlé. Je le sais. Les gens autour de vous ne le savent peut-être pas. Je vais vous demander d'utiliser chacune des choses dont vous pouvez vous souvenir sur ce qui vous a été fait - comment, où, par qui, quand et, si vous le savez, pourquoi - afin de commencer à tailler en pièces la domination masculine, à la démanteler, la vandaliser, la déstabiliser, la brouiller, l'entraver, la saccager.

Je veux que vous vous souveniez de l'agresseur et je vais vous demander de vous souvenir des victimes : pas seulement ce soir, mais demain et le jour d'après. Je veux que vous trouviez une façon de les inclure - les agresseurs et les victimes - dans ce que vous faites, dans la façon dont vous pensez, dont vous agissez, dans ce qui compte pour vous, dans ce que votre vie signifie pour vous.

Je dois vous demander de résister, de ne pas céder - de détruire le pouvoir qu'exercent les hommes sur les femmes, de refuser de l'accepter, de l'avoir en horreur et de faire tout ce qu'il faudra, quoi qu'il vous en coûte, pour l'abolir.

Allocution prononcée au cinquième Forum Walter Gordon du Massey College, à Toronto, le 12 avril 1995, lors d'un colloque intitulé « L'avenir du féminisme ». Publié à l'origine par le Massey College, université de Toronto, le 2 mai 1995.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

17 - Permanence d'accueil et d'écoute à la Maison des Femmes de Paris

Vous vous questionnez si vous avez subi ou subissez des violences dans votre vie ? Violences dans votre vie amoureuse, familiale, dans le cercle amical, par un entourage proche, harcèlement à l'école, dans la rue, dans le cadre des études, du travail...

Venez en parler à la Permanence collective, gratuite et confidentielle pour les jeunes femmes entre 18 et 25 ans, tous les mercredis de 17h à 18h30.

Maison des Femmes de Paris, 163 rue de Charenton, 75012 Paris, métro Reuilly Diderot

18 - Table-ronde : Les hommes et l'égalité femmes/hommes - Laboratoire de l'Égalité - 5 décembre

Le Laboratoire de l'Égalité organise une table ronde dans le cadre du Tour de France pour l'égalité femmes/hommes

Dans le cadre de cette table ronde, nous vous invitons à répondre à un court questionnaire autour de la question de l'implication des hommes dans l'égalité femmes/hommes ; avec Patrick Jean, auteur de « Les hommes veulent-ils l'égalité ? »

Avec Patric Jean, auteur de « Les hommes veulent-ils l'égalité ? » de la collection « Égale à égal »

Mardi 5 décembre 2017 Accueil des participant.es à 18h00. Début de la table ronde à 18h30 Mairie du 10ème, 72 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris. Métro 4 arrêt Château-d'Eau ; Bus 47 et 38 Mairie du 10^{ème}. Événement public et gratuit - inscription obligatoire : <https://www.weezevent.com/les-hommes-et-l-egalite-femmes-hommes>

19 - Films «Exotic World» and «The Burlesque Revival» de Red Tremmel, suivi de «Legends,

the Living Art of Risqué» de Marie Baronnet - Centre audiovisuel Simone de Beauvoir - 5 décembre

En présence de Camille Sands, artiste burlesque de Red Tremmel et de Marie Baronnet.

A l'Est de Los Angeles, au milieu des 40 000 km² du désert Mojave, une ferme caprine est transformée en musée et maison de retraite dédiée aux strip-teaseuses. Ce chantier est conduit par Jennie Lee (représentante syndicale des strip-teaseuses dans les années 1950) et Dixie Evans ("La Marilyn Monroe de Burlesque") qui ne veulent pas voir l'art du burlesque disparaître des mémoires. Dans cette région connue pour son climat extrême, ses casinos, ses maisons closes, ses sites d'essais nucléaires et ses stages d'entraînement à la sécurité, le Musée du monde exotique se présente comme une institution culturelle certes fragile mais pleine d'attrait. Avec Dixie Evans, Satan's Angel, Tempest Storm, Bambi Jones, Lottie the Body, Toni Elling, Ricci Cortez, Tura Satana, Mitzie St. Clair, Kitten Natividad, Dirty Martini, Julie Atlas Muz, The World Famous, Bob, Alotta Boutte, Simone de La Ghetto, Miss Indigo Blue, le réalisateur tourne entre 2001 et 2010, dans ce lieu devenu le symbole du renouveau burlesque depuis les années 1940.

De jeunes femmes adeptes du burlesque et les "historiques" se rencontrent et vont participer à l'apparition du néo-burlesque. Elles débattent de féminité, d'érotisme, de féminisme, de la censure, du vieillissement, de discrimination, de sous-culture, de mémoire...

Mardi 5 décembre à 21h au Forum des Images à Paris

20 - Commémoration du massacre anti-féministe de Montréal il y a 28 ans - Encore féministes ! - Paris - 6 décembre

Comme chaque année, le réseau "Encore féministes !" organise, le 6 décembre, une commémoration du massacre antiféministe qui eut lieu à l'École Polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989.

Armé d'un fusil-mitrailleur, un homme entra dans cette école ; il pénétra dans une salle de cours, fit sortir les hommes, cria : « Je hais les féministes », et tira, tuant quatorze femmes, avant de se suicider. Le choc fut terrible dans tout le Canada, et fit davantage prendre conscience de l'ampleur de la violence machiste contre les femmes et contre les féministes. L'événement est commémoré chaque année, au Québec et ailleurs.

Le 6 décembre à Paris, nous, féministes, dirons notre refus de la haine et de la violence machistes. Nous nous recueillerons et déposerons des fleurs blanches, à l'appel du nom des femmes assassinées. Nous voulons garder vivante la mémoire de ces victimes d'un crime machiste, de ces jeunes femmes tuées parce qu'elles étudiaient des matières scientifiques, un domaine traditionnellement masculin.

Mercredi 6 décembre 2014, 19h, place du Québec, au coin de la rue de Rennes, en face de l'église Saint-Germain-des-Prés

21 - Concours d'éloquence sur le thème «Droits de l'Homme» : une expression du XVIII^e siècle - Droits humains pour tou-tes, Mairie de Paris, Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes - 9 décembre

Une procureure : Charline Vanhoenacker, défendra l'appellation « Droits de l'Homme » ;

Puis se succéderont 10 défenseur-es d'une appellation alternative, avec pour chacun-e un temps de parole de 5 minutes.

Le jury sera présidé par Mme Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains.

Parmi ses membres : Christine Berrou, humoriste, comédienne et autrice ; Eliane Viennot, professeure et historienne ; Françoise Vouillot, enseignante-chercheuse en psychologie de l'orientation au CNAM, présidente de la commission "lutte contre les stéréotypes et rôles de sexe" du Haut conseil à l'Egalité F/H ; Gaëlle Abily, adjointe au Maire de Brest, conseillère de la métropole de Brest, membre du Haut conseil à l'Egalité F/H, rapporteure du guide « Pour une

communication sans stéréotype de sexe» ; Isabelle Motrot, directrice de la rédaction de Causette ; Mathilde Larrere, historienne des révolutions et de la citoyenneté (UPEM), chroniqueuse pour Arrêt sur Image ; Titiou Lecoq, auteure

Pendant la délibération du jury, Typhaine D présentera un extrait de son spectacle "Contes à rebours" <http://typhaine-d.com/>

Lien vers l'événement facebook : <https://www.facebook.com/events/132906110692149/>

Où ? : Auditorium de la Mairie de Paris - 5 rue Lobau - métro Hôtel-de-Ville.

Quand ? Samedi 9 décembre, de 10h30 à 13h.

22 - Cafémiste #8 avec Emma "Le privé est politique !" - Les Effronté-e-s - Paris - 9 décembre

Le féminisme apporte beaucoup de belles choses dans nos vies : prise de conscience de l'Histoire des femmes, de soi, de notre potentiel, une meilleure connaissance de nos corps, de nos sexualités, des découvertes, des rencontres, de la sororité, de l'ambition et un pouvoir de réalisation..

Le thème du 8^{ème} Cafémiste « Le privé est politique ! » avec comme invitée Emma, dessinatrice de BD féministe et notamment autrice de la bande dessinée à succès sur la « charge mentale », devenue très virale. Elle aborde souvent des sujets inattendus et peu problématisés dans le débat public, comme « L'attente » des femmes, « La violence des opprimé-es », « L'épisiotomie », « Le regard masculin ». Elle a aussi publié la BD « Un autre regard ».

Nous mettrons sur la table quelques questions :

- Comment vous est venue l'idée de mettre votre art au service de la cause féministe, entre autres ?
- Vous avez souvent tendance à creuser à partir d'un sujet pas forcément débattu publiquement, renvoyant au privé, est-ce voulu et de quoi sont-ils révélateurs ?
- Quels sont les retours que vous avez de la part de femmes et de quoi sont-ils révélateurs ?

Samedi 9 décembre, 16h à 18h30, au Lieu dit, 6 rue Sorbier, 75020 Paris.

23 - Solidarité avec les grévistes de l'Holiday Inn de Clichy, c'est au théâtre qu'ça se passe !! - Paris - 10 décembre

Vous savez que les salariés du sous-traitant du nettoyage, Héméra, sont en grève reconductible à l'hôtel Holiday Inn de Clichy depuis le 18 octobre. Elles-Ils sont déterminé-es à ne rien lâcher parce que leurs revendications sont justes et parce que les deux entreprises, leur employeur et l'hôtel donneur d'ordres, ont largement les moyens financiers de les satisfaire. Leur lutte est exemplaire, elle est devenue celle de tous les salariés de l'hôtellerie.

Pour les aider à tenir face à des patrons qui ne veulent pas bouger et misent sur leur épuisement, les grévistes peuvent compter sur la solidarité financière mise en place par leur syndicat, La CNT-SO, avec le soutien de La CGT HPE. Vous êtes déjà nombreux à avoir participé à la caisse de grève et nous vous en remercions.

Dimanche 10 décembre, nous vous proposons, grâce à La Compagnie Jolie Môme, une façon originale de manifester encore votre soutien et votre solidarité avec les grévistes : en venant au théâtre !

En effet, la troupe de Jolie Môme met en prévente, auprès de notre syndicat, des billets pour le spectacle qu'elle donnera dimanche à 15 heures dans son théâtre de la Belle Etoile, à la Plaine Saint-Denis. Sur chaque billet que vous achèterez 20 euros, la Compagnie reversera 7 euros à la caisse de grève des Héméra.

Et ... nous vous garantissons un spectacle de qualité qui met en avant les valeurs qui nous tiennent à cœur, celles de l'internationalisme et de la paix, un spectacle qui vous fera découvrir l'autre Histoire de la période 1914-1919, celle que les penseurs officiels ne veulent pas nous montrer.

Pour acheter vos billets, c'est simple :

1. Vous venez les chercher, au plus tard le 8 décembre à 16 heures, à notre local, 78 rue Henri Barbusse à Clichy ;
2. Vous les réservez auprès des grévistes si vous leur rendez visite sur lieu d'action (l'hôtel Holiday Inn de Clichy, 2 rue du 8 mai 1945) ;
3. Vous les réservez par téléphone au 01 41 40 65 19.

Dans les 2 derniers cas, nous vous remettrons vos billets sur place, dimanche un peu avant 15 heures, au théâtre de La Belle Etoile, 14 rue Saint-Just à la Plaine Saint-Denis, métro Front Populaire, terminus de la ligne 12.

Merci d'annoncer cette action de spectacle solidaire et engagé en affichant le document joint au panneau syndical et en faisant la promotion auprès de vos collègues. A dimanche.

24 - Atelier - rencontre «Face aux violences sexistes, oser porter plainte !» - Maison des Femmes de Paris - 11 décembre

Pour favoriser l'engagement collectif des femmes pour leurs droits, la Maison des femmes de Paris organise des ateliers animés par des avocates, juristes, militantes et professionnelles expérimentées. Plusieurs thèmes seront proposés et pour commencer :

Contre les violences, la parole se libère ! Cela ne suffit pas, il faut agir concrètement pour défendre ses droits et mettre fin à l'impunité des agresseurs. Mais nous savons combien les procédures auprès de la police et de la justice sont difficiles et pas toujours couronnées de succès... Ensemble nous serons plus fortes !

- Vous avez été victime de violence sexiste, viol, agression sexuelle, harcèlement sexuel, violences de toute nature dans le couple, dans la famille ? Vous connaissez une femme ou une jeune fille qui en a été victime et vous voulez pouvoir l'informer et la conseiller ? ;
- Vous avez porté plainte et voulez mieux comprendre les suites de la procédure ? Vous hésitez à porter plainte ou vous souhaitez être soutenues dans cette démarche ? ;
- Vous voulez échanger avec d'autres femmes confrontées aux mêmes situations pour avancer ensemble dans la conquête de vos droits ? Vous recherchez des informations, un accompagnement dans vos démarches ?

Participez à cette rencontre animée par :

- Jessica Chevalier, avocate au Barreau de Paris, membre de l'association « Avocats femmes et violences » ;
- Claudie Lesselier, militante de la Maison des femmes de Paris et du Rajfire (un collectif féministe d'action et de solidarité avec les femmes migrantes et exilées)
- Choralyne Dumesnil, avocate au Barreau de Paris, animatrice d'une permanence juridique à la Maison des femmes de Paris
- Nicole Genoux, militante et écoutante de « l'action contre les violences masculines » à la Maison des femmes de Paris.

Action mise en œuvre avec le soutien du Barreau de Paris (Fonds de solidarité)

Maison des Femmes de Paris, 163, rue de Charenton - 75012 Paris - Tél : 01.43.43.41.13

25 - Théâtre : Depuis l'aube, ode au clitoris » - Fontenay-sous-Bois - 19 décembre à 14h30 et 19h30

Créé en 2016/2017, ce spectacle parle du respect du corps de l'autre et célèbre le plaisir partagé. Il revient du festival d'Avignon et fait une halte au théâtre Roublot à Fontenay-Sous-bois avant de repartir pour une tournée dans l'hexagone.

Insultées, violées, excisées, mais aussi amazones et guerrières. Pauline Ribat convoque tout un cortège de femmes pour nous raconter les petites et grandes violences qu'elles subissent, les difficultés d'en parler, de les dénoncer. Elles portent aussi un regard malicieux sur l'un des organes

les plus mystérieux du corps féminin, le clitoris, à travers l'exploration de son champ lexical. Nous vous proposons de réserver des places pour les membres de votre association à un tarif préférentiel.

En signant « Depuis l'aube, ode au clitoris », Pauline Ribat réussit la gageure de mettre en scène clitoris et plaisir féminin dans un spectacle emprunt d'une belle gravité mais aussi baigné d'humour et de joie.

Théâtre Roublot, 95 rue Roublot, Fontenay-sous-Bois. Tarif de 12 à 5 euros. Nous contacter soit par mail : communication.lepilierdesanges@gmail.com soit par téléphone au 0182015202

CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ...

26 - Radio : Le programme de décembre 2017 de l'émission Femmes libres

- *Mercredi 6 décembre* : Interview de Cathy Ytak pour son livre « D'un trait de fusain », aux Editions Talents hauts, et panorama des nouveautés Jeunesse de ces éditions, œuvrant depuis 12 ans dans une démarche « libres et égaux », www.talentshauts.fr/

- *Mercredi 13 décembre* : La tribune de Marie-Jo : La Bibliothèque Marguerite Durand est en danger à Paris : Christine Bard et Florence Montreynaud (sous réserve) du Collectif de soutien : enjeux et actions en cours pour que cette bibliothèque dispose de moyens adaptés à ses missions, <https://www.change.org/p/mairie-de-paris-pour-un-projet-ambitieux-de-bibliothèque-d-histoire-des-femmes-et-du-féminisme-à-paris/u/21327064>

De Pékin à Lampedusa, interview de Malyka R. Johany, comédienne qui interprète un texte évoquant le « grand voyage » vers l'Europe d'une athlète de haut niveau, mise en scène de Gilbert Ponté, au Théâtre Essaïon, www.essaion-theatre.com/spectacle/707_de-pekina-lampedusa.html

- *Mercredi 20 décembre* : La Lectrice : Extraits de « Au gré des jours », de Françoise Héritier, chez Odile Jacob. « Je me souviens de conversations à bâtons rompus, pleines de vivacité, de renversements, de tête-à-queue, de retours en arrière, de mots d'esprit, de fous rires, de mines offusquées... avec une amie. Ce sont des moments de grâce et de vérité. » Fémina 2017, Prix spécial du Jury

Conversations de Françoise Héritier par Patric Jean : « La valence différentielle des sexes », aux Editions Black Moon, 2015, <https://www.filmsdocumentaires.com/films/4334-conversations-avec-francoise-heritier>.

- *Mercredi 27 décembre* : Rediffusion de l'émission du 20 décembre.

